

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction
de la gestion du personnel

Bureau du personnel officier

Arrêté du 11 octobre 2017 portant nomination au grade d'aspirant à titre temporaire dans la gendarmerie nationale

NOR : INTJ1724087A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4134-2, R. 4131-8 et R. 4131-10 ;

Vu le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 modifié portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 modifié fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur titres d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master, dans une matière figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre de l'intérieur (OCTA TITRES), sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2017 :

Losange Astrid	NIGEND : 405 250
Nunes Magali	NIGEND : 405 338
Belkisse Camille	NIGEND : 405 223
Picaud George	NIGEND : 405 245
Vermeersch Pierre	NIGEND : 405 263
Petracca Caroline	NIGEND : 388 370
Vitry David	NIGEND : 388 375

Article 2

Le personnel suivant, inscrit sur la liste des candidats admis au concours sur titres d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master, dans une matière figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre de l'intérieur (OCTA TITRES), est nommé au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 11 septembre 2017 :

Cattelin Henri	NIGEND : 408 036
-----------------------	------------------

Article 3

Les personnels suivants, inscrits sur la liste des candidats admis au concours sur épreuves d'admission à l'école des officiers de la gendarmerie nationale ouvert aux militaires non officiers et aux fonctionnaires de catégorie B, réunissant en cette qualité au moins trois ans de service, militaire ou civil, titulaires d'un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel ou titre reconnu équivalent, d'un autre

titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'un titre professionnel dont la liste est établie par arrêté du ministre de l'intérieur (OCTA SD CAT B), sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 4 août 2017 :

Alibert Olivia	NIGEND : 354 650
Drouot Mélanie	NIGEND : 317 156
Bourbigot Jean-Charles	NIGEND : 241 820
Kone Pascale	NIGEND : 352 295
Andrieux Thomas	NIGEND : 360 853
Bergougnoux Rémi	NIGEND : 343 185
Thuet Gaëlle	NIGEND : 330 482
Oudin Élodie	NIGEND : 354 681
Jean-Baptiste Herwin	NIGEND : 372 298
Schell Eric	NIGEND : 354 775
Le Roux Julien	NIGEND : 312 316

Article 4

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 octobre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

H. RENAUD